

Service émetteur : Département Ville-Hôpital

Délégation Départementale des Yvelines

Affaire suivie par : Céline MONESTIER-DELONNE

Courriel : ars-dd78-ville-hopital@ars.sante.fr

Madame Brigitte AUBRY

7, rue de Guernes  
78710 ROSNY-SUR-SEINE

Versailles, le

09 FEV. 2021

Objet : votre courrier du 22 décembre 2020

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier du 22 décembre dernier m'alertant sur la dégradation progressive et constante de la démographie médicale sur la commune de Rosny-sur-seine. Je comprends votre inquiétude face à cette situation.

Je tiens à vous assurer que nous partageons avec le Conseil départemental, la Préfecture, le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) nos réflexions et efforts pour faciliter l'installation de nouveaux professionnels et soutenir les professionnels déjà installés pour poursuivre leur activité.

Par ailleurs, la commune de Rosny sur seine est classée en zone d'intervention prioritaire, ce qui rend éligible les médecins au bénéfice d'aides financières à l'installation.

En outre, un projet de Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) est en cours sur le territoire et l'une des missions prioritaires étant l'accès aux soins, des actions seront menées par les professionnels de santé pour permettre, notamment, l'accès à un médecin traitant pour la population.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Agence Régionale de Santé Ile-de-France  
La Directrice de la Délégation Départementale des Yvelines  
  
Marion CINALLI